

# Acceptabilité des nouvelles infrastructures de transition énergétique : transition subie, transition choisie ?

## Déclaration du groupe CFE-CGC

Bien que notre groupe ne siège pas au sein de la commission Environnement, le groupe CFE-CGC souhaite féliciter les rapporteurs et les membres de la commission pour le travail effectué sur la saisine gouvernementale relative à l'acceptabilité des projets d'infrastructures environnementales.

Une meilleure compréhension par nos concitoyens des enjeux et de la nécessité des transitions et des options possibles est un facteur essentiel de leur acceptabilité.

Côté citoyens, il y a tout d'abord un indéniable volet pédagogique à enrichir dès le plus jeune âge ainsi qu'une meilleure diffusion d'un socle de culture scientifique envers les différentes énergies, leurs atouts et l'impact de leurs infrastructures à mettre en œuvre.

Côté entreprises c'est plutôt grâce aux nouvelles politiques sociétales qu'il sera possible d'augmenter l'acceptabilité des parties prenantes. La publication de volets plus qualitatifs dans les reportings extra-financiers élargis permettrait aussi à leurs projets d'être bien plus transparents voire acceptables et désirables.

Comme le prône souvent la CFE-CGC, nous devons être les acteurs du changement vers un monde plus juste, durable et résilient. Nous avons donc cette responsabilité d'être engagés en faveur d'une vision positive et active du dialogue social dans la construction de nouveaux modèles au service de l'intérêt général. Plus que jamais, nous devons donc continuer d'être proactifs sur ces sujets et de façonner tous ensemble avec les citoyens, les pouvoirs publics, les salariés et les employeurs de nouveaux modèles résilients face aux nouveaux enjeux énergétiques auxquels nous faisons face.

Par ailleurs, le groupe CFE-CGC souhaite rappeler que dans sa note, le Haut-Commissaire au Plan appelle à un devoir de lucidité en matière électrique et rappelle qu'il n'est pas réaliste d'imaginer un mix électrique 100 % renouvelable, y compris pour des raisons comme l'artificialisation des sols, la dégradation des paysages et les montants colossaux à investir dans l'adaptation des réseaux électriques. La France doit donc planifier les investissements dans les infrastructures électriques en privilégiant les technologies matures et maîtrisées par l'industrie française et préserver, aux côtés de l'hydraulique, le socle nucléaire de son mix électrique. Aussi, cette planification permettra de réduire la dépendance de notre pays à l'étranger d'un point de vue énergétique, mis en exergue par l'invasion russe en Ukraine qui se répercute sur les prix des matières premières.

Pour restaurer la confiance, cet avis propose donc de développer la médiation, d'adapter les moyens des services de l'Etat aux enjeux de la transition écologique, d'organiser un meilleur suivi des projets, de systématiser la concertation et le suivi des projets et d'accompagner le développement économique des projets ENR dans le respect des enjeux liés à la biodiversité, ainsi qu'à la santé humaine et animale.

Le groupe CFE-CGC se reconnaît dans l'ambition portée par cet avis et l'a voté.